



Pour information et en complément des annexes 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 15 pour les demandes de Permis d'urbanisme et de CU2, il y a lieu de joindre:

ATTENTION : il est important que vous soyez disponible (transmettre votre numéro de gsm), si votre dossier est soumis à enquête publique ou annonce de projet, afin que vous puissiez venir chercher les affiches compte tenu des délais de rigueur imposés par le CoDT.

	Nombre d'exemplaire	Documents
	4	Demande de permis d'urbanisme et CU2 <ul style="list-style-type: none"> - Annexe 4: demande de permis avec archi - Annexe 5: demande de permis modification de destination/répartition surfaces de vente et activités commerciales - Annexe 6: demande de permis modification du relief du sol, dépôt véhicules, mitrailles, déchets - Annexe 7: demande de permis abattage d'arbre - Annexe 8: demande de permis travaux technique - Annexe 9: demande de permis sans archi - Annexe 15 : demande de CU2 <p>Historique du bien et permis délivrés. Pour la transformation d'un immeuble antérieur au plan de secteur (1/12/1981), dans l'hypothèse d'une dérogation au PS : fournir la preuve de la préexistence du bâtiment au PS</p> <p>N° de téléphone N° National</p>
	4	Annexe 8 du Décret Sol
	4	Notice d'évaluation préalable des incidences sur l'environnement (3)
	4	Questionnaire de statistique mensuelle des permis d'urbanisme et des bâtiments achevés (modèle(s) I et/ou II)
	4	PEB
	4	Reportage photographique
	7	Plans (signés par le demandeur et l'architecte) : <ul style="list-style-type: none"> - plan de situation - plan contexte urbanistique et paysager - plan d'implantation (1) - vue en plan des différents niveaux - vue en élévation des façades (2) – matériaux - coupes transversales et longitudinales
	+ 1	Exemplaire supplémentaire du dossier administratif et des plans par autorité ou commission à consulter. Il est dans votre intérêt de lister correctement les instances obligatoires (voir article RIV35-1 du Codt)
	1	Ensemble des plans (coupes, façades, implantation) en format A3
	4	Note sur les critères de salubrité
	4	Etude hydrologique en cas d'épuration individuelle
	1 original et 2 copies	Si enquête publique Extrait de plan de cadastre (dont la validité n'est pas antérieure à 6 mois à la date de la demande) avec rayon de 50 mètres + matrice cadastrale + liste des noms des propriétaires dans un rayon de 50 mètres.
	1	Formulaire demande de vérification implantation/ engagement.
	4	Si modification/ ouverture/ suppression de voirie Documents relatifs au Décret voirie
Autres documents pouvant être sollicités par l'autorité compétente		
	1	Procès-Verbal de mesurage et de bornage
	4	Intégration photographique du projet dans son contexte
	1	Axonométrie